



DÉCISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Délégation faite au Président

Réf. : P080_2022

Date : 01/03/2022

OBJET : Modification du Tableau des Emplois

Exposé

Pôle Proximité et Aménagements

Pôle de Proximité des Pieux

Il est proposé la fermeture de :

- 1 poste sur le grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps non complet de 17h30/35h en qualité d'agent d'accueil Pôle Ressource CTC Les Pieux 2.

Direction Urbanisme et Planification

Il est proposé la création de :

- 1 poste dans les cadres d'emplois des attachés territoriaux (attaché territorial, attaché principal territorial) et des rédacteurs territoriaux (rédacteur territorial, rédacteur territorial principal de 2ème classe, rédacteur territorial principal de 1ère classe) à temps complet en qualité de chargé de projet foncier.

Suite à démission, il est proposé la création de :

- 1 poste dans les cadres d'emplois des attachés territoriaux (attaché territorial, attaché principal territorial) et des ingénieurs territoriaux (ingénieur territorial, ingénieur principal territorial) à temps complet en qualité de chargé de projet urbanisme 3.

Pôles des Services techniques

Direction du Cycle de l'Eau

Suite à démission, il est proposé la création de :

- 1 poste dans les cadres d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2ème classe, adjoint technique territorial principal de 1ère classe), des agents de maîtrise territoriaux (agents de maîtrise territorial,

agents de maîtrise territorial principal) et des techniciens territoriaux (technicien territorial, technicien territorial principal de 2ème classe, technicien territorial principal de 1ère classe) à temps complet en qualité de conseiller technique bureau d'étude 1.

- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2ème classe, adjoint technique territorial principal de 1ère classe) à temps complet en qualité d'opérateur suivi équipements régulation et protection 1.

Suite à disponibilité, il est proposé la création de :

- 1 poste dans les cadres d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2ème classe, adjoint technique territorial principal de 1ère classe), des agents de maîtrise territoriaux (agents de maîtrise territorial, agents de maîtrise territorial principal) et des techniciens territoriaux (technicien territorial, technicien territorial principal de 2ème classe, technicien territorial principal de 1ère classe) à temps complet en qualité de conseiller technique bureau d'étude 3.

Suite à mutation, il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2ème classe, adjoint technique territorial principal de 1ère classe) à temps complet en qualité d'agent d'exploitation équipe 1 eau potable Cherbourg 2.

- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2ème classe, adjoint technique territorial principal de 1ère classe) à temps complet en qualité d'agent d'exploitation/curage 12.

Suite à réussite à concours, il est proposé la création de :

- 1 poste sur le grade d'attaché territorial à temps complet en qualité de responsable d'unité ressources administrative.

Direction des Déchets Ménagers et Assimilés

Suite à départ en retraite, il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2ème classe, adjoint technique territorial principal de 1ère classe) à temps complet en qualité d'équipier mutualisé Martinvast/Bricquebec 1.

- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2ème classe, adjoint technique territorial principal de 1ère classe) à temps complet en qualité d'équipier pôle prox. CEC transfert 5.

- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2ème classe, adjoint technique territorial principal de 1ère classe) à temps complet en qualité d'équipier pôle prox. CEC chauffeurs matin 6.

Pôle Stratégie et Développement Territorial

Direction du Développement Économique, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Il est proposé la création de :

- 1 poste dans les cadres d'emplois des attachés territoriaux (attaché territorial, attaché principal territorial) et des rédacteurs territoriaux (rédacteur territorial, rédacteur territorial

principal de 2ème classe, rédacteur territorial principal de 1ère classe) à temps complet en qualité de chargé de projet observation et prospective économique.

Il est proposé la fermeture de :

- 1 poste dans le grade d'adjoint technique territorial à temps non complet de 13h30/35h en qualité d'agent d'entretien des bâtiments d'activité.

Direction du Tourisme, du Nautisme et des Outils d'Attractivité

Il est proposé la création de :

- 1 poste dans les cadres d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2ème classe, adjoint technique territorial principal de 1ère classe) et des adjoints d'animation territoriaux (adjoint d'animation territorial, adjoint d'animation territorial principal de 2ème classe, adjoint d'animation territorial principal de 1ère classe) à temps non complet de 28h00/35h en qualité de agent animation meunier Moulin à Vent Cotentin

Il est proposé la fermeture de :

- 1 poste dans le grade d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet en qualité de agent animation meunier Moulin à Vent Cotentin.

Par ces motifs, le Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,

Vu la délibération DEL2021_101 du 29 juin 2021 portant délégation de pouvoir du Conseil au Bureau et au Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin – Modification n°2,

Vu le Code Général de la Fonction Publique

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Décide

- **De modifier** le tableau tel que défini ci-dessous :

Libellé du poste	Nombre de poste	Temps de travail	Action proposée	Observations
Grade d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	1	17h30	Fermeture	<i>Pôle de Proximité des Pieux</i> Agent d'accueil Pôle Ressource CTC Les Pieux 2

Libellé du poste	Nombre de poste	Temps de travail	Action proposée	Observations
<p>Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux (ingénieur territorial, ingénieur territorial principal, ingénieur hors classe)</p> <p>Cadre d'emplois des attachés territoriaux (attaché territorial, attaché principal territorial)</p>	1	TC	Création	<p><i>Direction Urbanisme et Planification</i></p> <p>Chargé de projet urbanisme 3</p>
<p>Cadre d'emplois des attachés territoriaux (attaché territorial, attaché principal territorial)</p> <p>Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (rédacteur territorial, rédacteur territorial principal de 2ème classe, rédacteur territorial principal de 1ère classe)</p>	1	TC	Création	<p><i>Direction Urbanisme et Planification</i></p> <p>Chargé de projet foncier</p>
<p>Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2ème classe, adjoint technique territorial principal de 1ère classe)</p> <p>Cadre d'emplois des agents de maîtrise (agents de maîtrise territorial, agents de maîtrise territorial principal)</p> <p>Cadre d'emplois des techniciens territoriaux (technicien territorial, technicien territorial principal de 2ème classe, technicien territorial principal de 1ère classe)</p>	1	TC	Création	<p><i>Direction du Cycle de l'Eau</i></p> <p>Conseiller technique bureau d'étude 1</p>

Libellé du poste	Nombre de poste	Temps de travail	Action proposée	Observations
<p>Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2ème classe, adjoint technique territorial principal de 1ère classe)</p> <p>Cadre d'emplois des agents de maîtrise (agents de maîtrise territorial, agents de maîtrise territorial principal)</p> <p>Cadre d'emplois des techniciens territoriaux (technicien territorial, technicien territorial principal de 2ème classe, technicien territorial principal de 1ère classe)</p>	1	TC	Création	<p><i>Direction du Cycle de l'Eau</i></p> <p>Conseiller technique bureau d'étude 3</p>
<p>Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2ème classe, adjoint technique territorial principal de 1ère classe)</p>	1	TC	Création	<p><i>Direction du Cycle de l'Eau</i></p> <p>Opérateur suivi équipements régulation et protection 1</p>
<p>Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2ème classe, adjoint technique territorial principal de 1ère classe)</p>	1	TC	Création	<p><i>Direction du Cycle de l'Eau</i></p> <p>Agent d'exploitation équipe 1 eau potable Cherbourg 2</p>
<p>Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2ème classe, adjoint technique territorial principal de 1ère classe)</p>	1	TC	Création	<p><i>Direction du Cycle de l'Eau</i></p> <p>Agent d'exploitation/curage 12</p>
Grade d'attaché territorial	1	TC	Création	<p><i>Direction du Cycle de l'Eau</i></p> <p>Responsable d'unité ressources administrative</p>

Libellé du poste	Nombre de poste	Temps de travail	Action proposée	Observations
Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2ème classe, adjoint technique territorial principal de 1ère classe)	1	TC	Création	<i>Direction des Déchets Ménagers et Assimilés</i> Équipier mutualisé Martinvast/Bricquebec 1
Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2ème classe, adjoint technique territorial principal de 1ère classe)	1	TC	Création	<i>Direction des Déchets Ménagers et Assimilés</i> Équipier pôle prox. CEC transfert 5
Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2ème classe, adjoint technique territorial principal de 1ère classe)	1	TC	Création	<i>Direction des Déchets Ménagers et Assimilés</i> Équipier pôle prox. CEC chauffeurs matin 6
Cadre d'emplois des attachés territoriaux (attaché territorial, attaché principal territorial) Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (rédacteur territorial, rédacteur territorial principal de 2ème classe, rédacteur territorial principal de 1ère classe)	1	TC	Création	<i>Direction du Développement Économique, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation</i> Chargé de projet observation et prospective économique
Grade d'adjoint technique territorial	1	13h30/35h00	Fermeture	<i>Direction du Développement Économique, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation</i> Agent d'entretien des bâtiments d'activité

Libellé du poste	Nombre de poste	Temps de travail	Action proposée	Observations
<p>Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2ème classe, adjoint technique territorial principal de 1ère classe)</p> <p>Cadre d'emploi des adjoints d'animation territoriaux (adjoint d'animation territorial, adjoint d'animation territorial principal de 2ème classe, adjoint d'animation territorial principal de 1ère classe)</p>	1	28h00/35h00	Création	<p><i>Direction du Tourisme, du Nautisme et des Outils d'Attractivité</i></p> <p>Agent animation meunier Moulin à Vent Cotentin</p>
Grade d'adjoint technique principal de 2ème classe	1	TC	Fermeture	<p><i>Direction du Tourisme, du Nautisme et des Outils d'Attractivité</i></p> <p>Agent animation meunier Moulin à Vent Cotentin</p>

- **De dire que** toutes les créations d'emplois seront effectives au lendemain du contrôle exécutoire et que toutes les fermetures seront effectives à compter du 1^{er} du mois suivant le contrôle exécutoire,
- **De dire que** pour élargir les possibilités de recrutement, notamment en cas de recrutement infructueux de fonctionnaires, il convient de préciser que les postes de catégories A, B et C peuvent être pourvus par des contractuels sur le fondement des articles 3-2 et 3-3 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale. L'autorité territoriale fixera le niveau de rémunération en fonction du diplôme détenu et de l'expérience professionnelle du candidat et au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire du grade de recrutement. Monsieur le Président ou son représentant est autorisé à signer le contrat de travail ainsi que ses éventuels avenants,
- **De dire que** la collectivité se réserve le droit de pourvoir le poste de directeur général des services via l'article 47 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale. Le recrutement interviendrait sur l'emploi de directeur général des services d'une commune de 150 000 à 400 000 habitants. L'agent sera classé, dans cet emploi, à l'un des échelons correspondant à cet emploi, en fonction de la durée et du niveau de son expérience professionnelle antérieure, en application de l'article 1^{er}-2 du décret 88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale. Monsieur le Président ou son représentant est autorisé à signer le contrat de travail ainsi que ses éventuels avenants,

- **De dire que** : La collectivité peut recruter des agents contractuels, pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité, sur le fondement de l'article 3, alinéa 2° de la loi n° 84-53 du 26/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale. L'autorité territoriale fixera le niveau de rémunération par référence au premier grade du cadre d'emplois concerné par le besoin. Monsieur le Président ou son représentant est autorisé à signer le contrat de travail ainsi que ses éventuels avenants,
- **D'arrêter** le tableau des effectifs annexé à la présente décision,
- **De dire que les crédits afférents sont prévus et inscrits** au chapitre 012, charges de personnel du budget principal,
- **D'autoriser** son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision,
- **De dire** que la présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 CAEN ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

Le Président,

David MARGUERITTE

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	TEMPS NON COMPLET
-------------------	------------	-----------------------	-------------------	-------------------

FILIERE ADMINISTRATIVE

DGS d'une commune de 150 000 à 400 000 habitants	A	1	1	0
DGA des services des communes de 150 000 à 400 000 habitants	A	6	3	0
Administrateur général	A	1	0	0
Administrateur hors classe	A	2	1	1
Administrateur territorial	A	3	1	0
Directeur territorial	A	1	0	0
Attaché hors classe	A	13	0	0
Attaché Principal	A	50	22	1
Attaché territorial	A	71	28	0
Secrétaire de mairie	A	0	0	0
Rédacteur principal 1ère classe	B	48	21	0
Rédacteur principal 2ème classe	B	50	12	0
Rédacteur territorial	B	63	20	1
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	65	42	3
Adjoint administratif Principal de 2ème classe	C	67	19	3
Adjoint administratif territorial	C	102	50	3
TOTAL		543	220	12

FILIERE ANIMATION

Animateur principal de 1ère classe	B	6	4	3
Animateur principal de 2ème classe	B	3	1	1
Animateur	B	13	3	3
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	30	5	1
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	34	4	0
Adjoint d'animation territorial	C	83	29	7
TOTAL		169	46	15

FILIERE TECHNIQUE

Ingénieur général	A	1	0	0
Ingénieur en chef hors classe	A	2	1	1
Ingénieur en chef	A	3	0	0
Ingénieur hors classe	A	13	2	0
Ingénieur Principal	A	34	12	0
Ingénieur territorial	A	53	22	0
Technicien Principal 1ère classe	B	42	27	0
Technicien principal 2ème classe	B	37	12	0
Technicien territorial	B	51	17	0
Adjoint technique Principal de 1ère classe	C	304	148	11
Adjoint technique Principal de 2ème classe	C	235	73	34
Adjoint technique territorial	C	301	152	34
Agent de maîtrise Principal	C	70	43	1
Agent de maîtrise	C	122	49	6
TOTAL		1268	558	87

FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE

Puéricultrice hors classe	A	3	1	0
Puéricultrice classe supérieure	A	3	1	0
Puéricultrice classe normale	A	2	1	0
Assistant socio-éducatif hors classe	A	1	0	0
Assistant socio-éducatif classe supérieure	A	1	0	0
Assistant socio-éducatif classe normale	A	1	0	0
Educateur de jeunes enfants cl exceptionnelle	A	2	1	0
Educateur de jeunes enfants	A	15	9	1

Envoyé en préfecture le 07/03/2022

Reçu en préfecture le 07/03/2022

Affiché le

9

1

SLO

ID : 050-200067205-20220307-P080_2022-AR

Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	C	14		
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	19		
ATSEM Principal de 1ère classe	C	19		
ATSEM Principal de 2ème classe	C	18	10	6
Agent social principal 1ère classe	C	3	1	1
Agent social principal 2ème classe	C	5	2	1
Agent social territorial	C	15	13	8
TOTAL		121	68	30

FILIERE SPORTIVE

Conseiller des activités physiques et sportives	A	1	0	0
ETAPS Principal 1ère classe	B	7	6	0
ETAPS Principal 2ème classe	B	6	4	0
ETAPS	B	16	15	0
Opérateur APS qualifié	C	1	0	1
TOTAL		31	24	1

FILIERE CULTURELLE

Attaché principal de conservation du patrimoine	A	1	0	0
Attaché de conservation du patrimoine	A	1	0	0
Ass. d'Ens. Artist. Principal 1ère classe	B	18	10	6
Ass. d'Ens. Artist. Principal 2ème classe	B	14	8	8
Ass. d'Ens. Artistique	B	9	6	6
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	1	1	0
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	1	0	0
Adjoint territorial du patrimoine	C	2	1	1
Ass. De conservation principal de 1ère classe	B	1	1	0
TOTAL		48	27	21

HORS FILIERE

Animateur du patrimoine		1	1	0
CDI Droit privé		5	5	0
TOTAL		6	6	0

TOTAL GENERAL		2186	949	166
----------------------	--	-------------	------------	------------